



Separation des impots apres divorce

Par **james8351**, le **07/06/2008** à **21:39**

Je viens de divorcer et j aimerais séparer les impots pour que mon ex femme paye sa part depuis la date de separation?

Par **Thierry Nicolaides**, le **10/06/2008** à **11:29**

Pas de problèmes

vous devez faire une déclaration commune pour vos revenus jusqu'à la date du divorce et indiquer dans la convention de divorce qui prend en charge l'impôt

pour les revenus après la date de séparation chaqu'un des ex ou futurs ex doit faire une déclaration séparée pour ses propres revenus

cordialement